

date de publication, le 16 juin 2026

Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et de l'Assemblée

Nanterre, le

11 JUIN 2026

Arrêté n° 2026-DAJA-055

Le Président du Conseil départemental

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;
- Vu la délibération n° 2021-A du 1^{er} juillet 2021 portant élection du président du Conseil départemental ;
- Vu l'arrêté n° 1225-734 du 14 janvier 2026 portant organisation des services départementaux ;
- Vu l'arrêté n° 2026-DAJA-030 du 11 juin 2026 accordant délégation de signature à Monsieur Alexandre Bernusset, Directeur général adjoint en charge d'assurer les fonctions de Directeur général des services par intérim ;
- Vu l'arrêté n° 2026-DAJA-052 du 11 juin 2026 accordant délégation de signature à Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique et à Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint ;

- ARRÊTE -

ARTICLE 1 : L'arrêté n° 2026-DAJA-052 du 11 juin 2026 accordant délégation de signature à Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique et à Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, est complété ainsi qu'il suit :



Nous contacter

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex • Tél : 0 806 00 00 92



www.hauts-de-seine.fr

Accusé de réception en préfecture
092-229200506-20260611-2026-DAJA-055-AI
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026



Nous rendre visite

57, rue des Longues Rues - 92000 Nanterre

Direction de la Logistique et des Moyens généraux

1. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, et de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, délégation de signature est accordée à **Madame Patricia Nalis**, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 90 000 euros hors taxes.

2. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande Publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint et de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens Généraux, délégation de signature est accordée à **Madame Béatrice Curvale**, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 90 000 euros hors taxes.

3. Service Administratif et Financier

3.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux et de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, délégation de signature est accordée à **Madame Camille Godeberge**, Cheffe du Service Administratif et Financier, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 25 000 euros hors taxes.

3.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, et de Madame Camille Godeberge, Cheffe du Service Administratif et Financier, délégation de signature est accordée à **Monsieur Simon Derouet**, adjoint à la Cheffe du Service Administratif et Financier, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;

- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 25 000 euros hors taxes.

3.3 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux et de Madame Camille Godeberge, Cheffe du Service administratif et financier, de Monsieur Simon Derouet, adjoint à la Cheffe du Service Administratif et financier, délégation de signature est accordée à **Madame Edwige Sokpolie**, Cheffe de l'Unité Gestion budgétaire et comptable, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

4. Service Relation citoyen

4.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens Généraux, et de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, délégation de signature est accordée à **Madame Cécile Ilial**, Cheffe du Service Relation Citoyen, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

4.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens Généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, et de Madame Cécile Ilial, Cheffe du Service Relation Citoyen, délégation de signature est accordée à, **Monsieur Jean-Philippe Lefevre**, adjoint à la Cheffe de Service Relation Citoyen, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

4.3 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens Généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, et de Madame Cécile Ilial, Cheffe du Service Relation Citoyen, délégation de signature est accordée à, **Monsieur Jean-Philippe Lefevre**, adjoint à la Cheffe de Service Relation Citoyen, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

Accusé de réception en préfecture
000000006-20260615-000000000-055-AP
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens Généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, de Madame Cécile Ilial, Cheffe du Service Relation Citoyen, et de Monsieur Jean-Philippe Lefèvre, adjoint à la Cheffe du Service Relation Citoyen, délégation à l'effet de signer le **plan de prévention** est accordée, dans la limite de ses attributions, à **Madame Emmanuella Ebi Boubli**, Cheffe de l'Unité Guichet Unique.

5. Service Soutien Logistique

5.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux et de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, délégation de signature est accordée à **Madame Nadia Lamani**, Cheffe du Service Soutien Logistique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

5.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, de Madame Nadia Lamani, Cheffe du Service Soutien Logistique, délégation de signature à l'effet de signer le **plan de prévention** est accordée, dans la limite de ses attributions, à **Monsieur Thomas Aguilon**, Chef de l'Unité Logistique et Gestion des Biens ;

5.3 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, et de Madame Nadia Lamani, Cheffe du Service Soutien Logistique, délégation de signature à l'effet de signer le **plan de prévention** est accordée, dans la limite de ses attributions, à **Monsieur Laurent Cordé**, Chef de l'Unité Reprographie ;

6. Service Gestion Maintenance Transport Automobile

6.1 Dans l'attente de la nomination d'un nouveau Chef du Service Gestion Maintenance Transport Automobile et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, , délégation de signature est accordée à

092-229200506-20260611-2026-DAJA-055-AI
Date de télétransmission : 15/06/2026
Date de réception préfecture : 15/06/2026

Monsieur Akly Oulmas, adjoint au Chef du Service Gestion Maintenance Transport Automobile, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

6.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, de Monsieur Akly Oulmas, adjoint au Chef du Service Gestion Maintenance Transport Automobile, délégation de signature à l'effet de signer le **plan de prévention** est accordée, dans la limite de ses attributions à **Monsieur Jean-Baptiste Duval**, Chef de l'Unité Transport Automobile.

7. Service sûreté-sécurité incendie

7.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, et de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, délégation de signature est accordée à **Monsieur Hugo Ferrazzi**, Chef du Service Sûreté, Sécurité Incendie, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

7.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, et de Monsieur Hugo Ferrazzi, Chef du Service Sûreté, Sécurité Incendie, délégation de signature à l'effet de signer le **plan de prévention et le protocole de sécurité** est accordée, dans les limites de leurs attributions, à **Monsieur Sébastien Morilhat**, Chef de l'Unité Sûreté.

8. Service événementiel

8.1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalis, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, et de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, délégation de signature est accordée à **Monsieur Jean-Baptiste Duval**, Chef de l'Unité Transport Automobile.

Service Événementiel, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions, correspondances administratives, arrêtés, contrats et conventions, à l'exclusion des documents suivants :

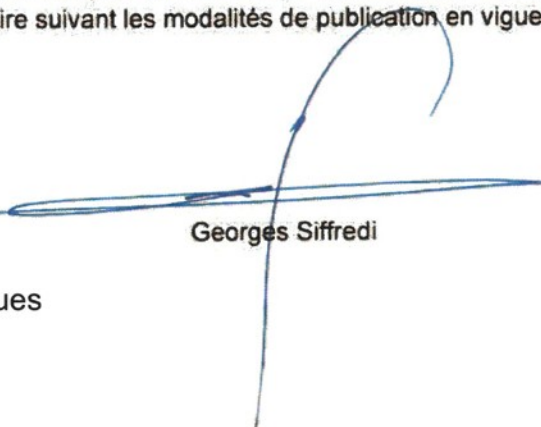
- rapports au Conseil départemental et à la Commission permanente ;
- arrêtés de nomination des personnels du Département ;
- engagements supérieurs à 10 000 euros hors taxes.

8.2 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé Kerleau, Directeur général adjoint, responsable du Pôle Finances, Commande publique et Logistique, de Monsieur Rodolphe Aviceau, adjoint au Directeur général adjoint, de Madame Patricia Nalls, Directrice de la Logistique et des Moyens généraux, de Madame Béatrice Curvale, Directrice adjointe de la Logistique et des Moyens Généraux, et de Monsieur Jean-Luc Geniteau, Chef du Service Événementiel, délégation de signature à l'effet de signer **le plan de prévention** est accordée, dans les limites de ses attributions, à **Monsieur Stéphane Farges**, Responsable de l'Unité Coordination Technique des Événements

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur général adjoint, en charge d'assurer les fonctions de Directeur général des services du Département des Hauts-de-Seine par intérim, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est transmis au contrôle de légalité et rendu exécutoire suivant les modalités de publication en vigueur.

Pour ampliation

Nicolas Aurières
Directeur des Affaires juridiques
et de l'Assemblée


Georges Siffredi

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2-4 boulevard l'Hautil, BP. 30322, 95027 Cergy-Pontoise Cedex.